



PLATINIUM

## Point Hebdo – 14 mars 2018

### La décision de Donald Trump de remplacer le secrétaire d'Etat par Mike Pompeo, président de la CIA, inquiète les marchés

Le limogeage de Rex Tillerson mardi 13 mars a été mal perçu par les marchés financiers, qui ont baissé de près de 1% dans la journée. Ce départ intervient une semaine après la démission du conseiller économique de la Maison blanche, Gary Cohn, en désaccord avec les mesures protectionnistes annoncées par Donald Trump. Quelles peuvent être les raisons qui ont poussé le président des Etats-Unis à prendre cette décision ? Quelles sont les probables conséquences qui inquiètent les marchés ?

#### Un limogeage attendu

Sur le fonds, la décision n'est pas surprenante - les désaccords entre Donald Trump et Rex Tillerson étaient connus. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères s'était opposé au président sur les principaux sujets de politique étrangère : le sort de l'accord sur le nucléaire iranien, le retrait de l'accord sur le climat, la manière de négocier avec la Corée du Nord et surtout l'analyse des liens avec la Russie. Le président a donc souhaité s'entourer d'un chef de la diplomatie plus en ligne avec ses idées.

Il est important de souligner l'importance des mouvements qu'il y a au sein de la Maison Blanche depuis l'arrivée de Donald Trump. Avant le départ de Gary Cohn la semaine dernière, déjà 20 conseillers et autres membres du staff de M Trump ont démissionné ou ont été limogés !

#### L'accord nucléaire iranien sur la sellette

La Maison Blanche a mis en avant la volonté du président d'avoir une nouvelle équipe au moment d'aborder des négociations historiques avec la Corée du Nord. S'il est encore trop tôt pour savoir si le directeur de la CIA Mike Pompeo aura plus de poids que son prédécesseur dans les négociations sur la dénucléarisation, d'autres dossiers imminents peuvent être considérés comme « chauds ».

« Quand vous regardez l'accord sur le nucléaire iranien: je pensais qu'il était horrible, il pensait qu'il était passable ». Téhéran et l'accord international de juillet 2015 sur le nucléaire iranien sont la bête noire de Donald Trump, et l'objet du désaccord de fond avec Rex Tillerson. Pour rappel, cet accord a été conclu entre l'Iran, les Etats-Unis, la Chine, la France, la Russie, Royaume-Uni, ainsi que l'Allemagne. Celui-ci est axé sur trois points principaux qui sont 1) une limitation du programme nucléaire iranien pendant au moins une décennie ; 2) une levée des sanctions internationales contre l'Iran et 3) un renforcement des contrôles. M. Trump doit annoncer le 12 mai si, comme il l'a laissé entendre, son pays sort de l'accord et rétablit le régime de sanctions contre l'Iran. L'intronisation de Mike Pompeo laisse présager pour certains que les Etats-Unis abandonneront l'accord. C'est d'ailleurs le cas du vice-ministre iranien des Affaires étrangères. D'après lui, « Les changements au sein du Département d'Etat ont été effectués à cette fin, ou du moins c'est l'une des raisons ». Un tel revirement pourrait entraîner une nouvelle vague d'inquiétude quant à la stabilité au Moyen-Orient.



## Une raison de plus de craindre une guerre commerciale mondiale ?

L'autre source d'inquiétude est la rhétorique protectionniste qui pourrait franchir un nouveau cap. Après avoir déclaré vouloir taxer les importations d'acier et d'aluminium, touchant principalement des pays comme le Canada, le Brésil et la Corée du Sud, le gouvernement américain préparerait de nouvelles mesures ciblées contre la Chine. Il voudrait instaurer des barrières tarifaires sur les importations des secteurs des télécommunications, de la technologie et du textile. Le montant total des produits concernés serait d'environ 60 milliards de dollars. La riposte de la Chine pourrait alimenter le conflit commercial tant redouté pour l'économie mondiale.



**Julien Dapsens**

Gérant

jdapsens@platinum-  
gestion.fr

### *Avertissement*

*Document non contractuel limité à l'usage privé du destinataire. Les informations contenues dans le présent document proviennent de sources dignes de foi, mais ne sauraient engager notre responsabilité. Les appréciations formulées reflètent notre opinion à la date de publication et sont donc susceptibles d'être révisées ultérieurement.*